

## Télévision

## CE QU'ILS ONT DIT

« L'efficacité d'ADR a été prouvée dans les dernières années. »  
- Gaétan Labbé, directeur du Service de police de Sherbrooke

« Ce sera dur à remplacer parce que ADR-TV reprend des nouvelles qui ne sont pas diffusées ailleurs. »  
- François Moisan, directeur des communications du Service de police de la Ville de Québec

« Avis de recherche fait des capsules d'Info-Crime et de prévention qu'on peut réutiliser sur notre site web gratuitement. Le SPVM n'aurait jamais le temps, l'argent et l'énergie pour faire ces capsules. »  
- Ian Lafrenière, commandant du SPVM

« Nous enlever ADR-TV, c'est comme nous enlever Sébastien une deuxième fois. »  
- Christiane Sirois, mère de Sébastien Métivier, disparu en 1984

« Ou bien le CRTC ne comprend pas le Québec ou l'orientation qu'il a prise manque de discernement. J'appelle la direction à un peu plus d'ouverture. J'espère que les membres du CA ont un minimum de jugement. »  
- Le sénateur Pierre-Hugues Boisvenu



Le président fondateur d'Avis de recherche lance un cri du cœur. Faute de moyens, la chaîne de télévision devra fermer d'ici l'été 2015.

PHOTO BEN PELOSSE

# La télé Avis de recherche menacée de fermeture

## Policiers et familles de disparus déplorent la fin de ce service

**La mort annoncée de la chaîne Avis de recherche, prévue d'ici un an, fait grincer des dents les corps policiers, en plus d'anéantir les espoirs des familles de personnes disparues.**

CLAUDIA BERTHIAUME  
Le Journal de Montréal

Depuis 10 ans, le canal Avis de recherche (ADR-TV) diffuse les photos de personnes disparues et de criminels recherchés ainsi que des émissions sur la sécurité publique, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

En vertu d'un changement de statut imposé par le CRTC (voir autre texte), la chaîne perdra sa principale source de revenus à l'été 2015 et devra mettre fin à ses activités.

### DES RÉSULTATS CONCRETS

Cette éventualité laisse un goût amer aux différents corps policiers puisque ADR-TV est un outil très efficace qui a fait avancer de nombreuses enquêtes à travers la province depuis sa création.

«Beaucoup de gens appellent pour donner de l'information et ça nous économise du temps», rapporte le lieutenant Daniel Guérin, du Service de police de

Laval, qui évalue à plus de 200 le nombre de dossiers qui ont progressé grâce à la chaîne télévisée. «Quand on recherche quelqu'un, ça sort des frontières de notre service. Le plus d'outils on a, le plus de chances on a de retrouver la personne», affirme quant à lui le

**« QUAND ON RECHERCHE QUELQU'UN, ÇA SORT DES FRONTIÈRES DE NOTRE SERVICE. LE PLUS D'OUTILS ON A, LE PLUS DE CHANCES ON A DE RETROUVER LA PERSONNE. »**

- François Moisan, Service de police de Québec

directeur des communications du Service de police de la Ville de Québec, François Moisan.

La chaîne a aussi permis de relancer une centaine de dossiers sur le territoire du SPVM uniquement, selon le commandant Ian Lafrenière.

### LE DERNIER ESPOIR

«Et même si on n'avait aidé qu'un seul cas, c'est déjà beau-

coup», précise celui qui considère ADR-TV comme un important partenaire.

De plus, Avis de recherche représente bien souvent le dernier espoir des proches de personnes disparues une fois l'attention médiatique des débuts estompée.

«ADR-TV nous donne une visibilité primordiale. C'est le seul endroit où on peut verbaliser notre détresse pour rappeler au public que notre fils est disparu», estime la mère de Sébastien Métivier, Christiane Sirois.

Même son de cloche du côté de la mère de Marilyn Bergeron, disparue depuis six ans. «C'est un poste indispensable, on n'a pas l'équivalent ailleurs», soutient Andrée Bécharde.

### COMBLER LE VIDE

Avis de recherche permet aussi de faire le lien entre les enquêtes des différents services de police, selon le sénateur Pierre-Hugues Boisvenu. «Au Québec, il n'existe pas d'information centralisée sur les meurtres non résolus et les disparitions», déplore-t-il.

La SQ, la GRC et les Services correctionnels canadiens ont refusé de commenter.

✉ claudia.berthiaume@quebecormedia.com

## Le CRTC révoque la diffusion obligatoire

CLAUDIA BERTHIAUME  
Le Journal de Montréal

Même s'il a renouvelé la licence de la chaîne jusqu'en 2020, le CRTC a rejeté l'été dernier la demande du président d'Avis de recherche de maintenir son service dans la catégorie de la diffusion obligatoire, au même titre que Météo-Média et CPAC.

En ondes depuis 2004, ADR-TV est entrée dans tous les foyers en janvier 2008, ce qui lui conférait une redevance des câblodistributeurs de 0,06 \$ par abonné, pour un total de 1,8 M\$ annuellement.

«Avant ça, je devais payer les câblodistributeurs pour être en ondes, ce qui représentait 43 000 \$ par mois. Je n'arrivais plus à la fin», détaille Vincent Géracitano.

S'il devait payer de nouveau aujourd'hui, le président estime que la facture s'élèverait à 125 000 \$ par mois.

Bien que le CRTC «note que l'importance de ce service est manifeste» dans sa décision, il indique «que les Canadiens ont maintenant accès à toute une série de nouvelles technologies [...] qui permettent d'aider les organismes chargés d'appliquer la loi à résoudre différents types de crime [...] de façon plus efficace et plus efficiente.»

### TRIBUNAL D'INQUISITION

Vincent Géracitano doute de l'impartialité du CRTC. «Quand je me présente devant un tribunal, je m'attends à de l'intégrité. Peu importe ce qu'on disait, la décision du panel était déjà prise, sans tenir compte des preuves», fulmine-t-il.

Présent lors des audiences, le commandant du SPVM, Ian Lafrenière s'est dit «très surpris de la façon dont ça s'est déroulé».